



Avis de recrutement d'informaticiens BEN-S-CNLS-TP

I. CONTEXTE

Le Gouvernement du Bénin, dans le souci d'atteindre les Objectifs du Développement Durable 2030, a prévu dans son programme d'actions, des interventions pour assurer à la population une Couverture Sanitaire Universelle (CSU). Il s'agit de mettre en place des services essentiels de santé de qualité et de réduire la vulnérabilité financière de la population en vue de faciliter l'accès et l'utilisation de ces services. Dans ce cadre, le Bénin a reçu du Fonds Mondial une subvention du projet dénommé « Système Résilient et Pérenne de la Santé (SRPS) ». Cette subvention a pour objectif de renforcer le système de santé en impactant divers volets y compris le niveau communautaire pour permettre un accès universel aux services préventifs et curatifs en vue d'une réduction durable de la mortalité et de la morbidité au sein de la population du Bénin.

Les priorités de la subvention portent sur quatre principaux modules à savoir : le renforcement du système de gestion de l'information et le suivi et évaluation des ressources humaines pour la santé, y compris les agents de santé communautaire, le système de gestion des approvisionnements et des stocks, les prestations de services intégrés et l'amélioration de la qualité et les stratégies nationales de santé.

II. POSTES A POURVOIR ET PROFILS REQUIS

Dans la perspective de renforcer l'effectif des ressources humaines pour une meilleure gestion du système d'informations au niveau central et au niveau départemental, le Ministre de la Santé recherche **dix (19)** informaticiens pour pourvoir les postes suivants :

Au niveau central :

- deux (2) ingénieurs en informatique (Bac+5) option réseaux & télécoms ;
- un (1) ingénieur en informatique (Bac+5) option réseaux et sécurité informatique ;
- un (1) ingénieur en informatique (Bac+5) option génie-logiciel ;
- deux (2) techniciens en maintenance informatique Bac+2 ;
- un (1) webdesigner.

Au niveau départemental :

- six (6) ingénieurs en informatique (Bac+5) option réseaux et télécoms avec une bonne connaissance des bases de données ou option génie-logiciel avec une bonne connaissance en réseau pour les départements de l'Atacora, de l'Atlantique, du Borgou, du Mono, de l'Ouémé et du Zou ;
- six (6) techniciens supérieurs en informatique (Bac+3) option réseaux avec une bonne connaissance des bases de données ou option analyste-programmeur avec une bonne connaissance des réseaux informatiques pour les départements de l'Alibori, des Collines, du Couffo, de la Donga et du Littoral.

III. CONDITIONS PARTICULIERES D'ACCES AUX POSTES

Les conditions particulières d'accès aux différents postes sont présentées sur les fiches en annexes.

IV. CONDITIONS D'EMPLOI

- Postes basés dans les douze (12) départements du Bénin.
- Contrat à durée déterminée, allant de la date de prise de service au 30 juin 2022.

M-13

V. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés par le présent avis sont invités à fournir les dossiers comportant les pièces suivantes :

- une lettre de motivation adressée au Ministre de la Santé et précisant l'emploi choisi ;
- une copie légalisée de l'acte de naissance ou du jugement supplétif ou toute autre pièce tenant lieu ;
- une photocopie légalisée d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- un curriculum vitae détaillé précisant les expériences acquises ;
- une copie légalisée du diplôme requis ;
- une copie des attestations de travail ou des attestations de bonne fin d'exécution pour les travailleurs indépendants.

VI. DEPOT DE DOSSIER

Les candidatures au titre du présent avis de recrutement seront soumises uniquement sur la plateforme du ministère de la santé par le lien « emploisante.gouv.bj ».

Les dossiers de candidature doivent être impérativement postés en ligne pendant la période de deux semaines allant du 1^{er} au 15 septembre 2021 à minuit, date de fermeture du site pour le dépôt.

Durant la période de soumission des dossiers les candidats peuvent modifier leurs dossiers déjà postés.

VII. MODE DE SELECTION

La sélection se fera en deux étapes qui sont :

- la présélection des candidats sur étude des dossiers déposés en ligne ;
- la composition écrite en présentiel ;

Seuls les candidats présélectionnés seront invités à la composition écrite par les canaux digitaux et par affichage dans les Directions Départementales de la Santé et au Ministère de la Santé.

Notez Bien

- Pour tous renseignements complémentaires, les candidats sont invités à porter leurs préoccupations dans le menu « contact » de la plateforme "emploisante.gouv.bj".
- Les diplômes de tous les candidats déclarés admis à l'issue de la composition, seront soumis à une vérification d'authenticité.
- Les candidats déclarés admis seront soumis à une visite médicale initiale systématique conformément à la législation en vigueur.

Cotonou, le 26 AOUT 2021



Benjamin T. B. HOUNKPATIN
Ministre de la Santé